Mémorandum

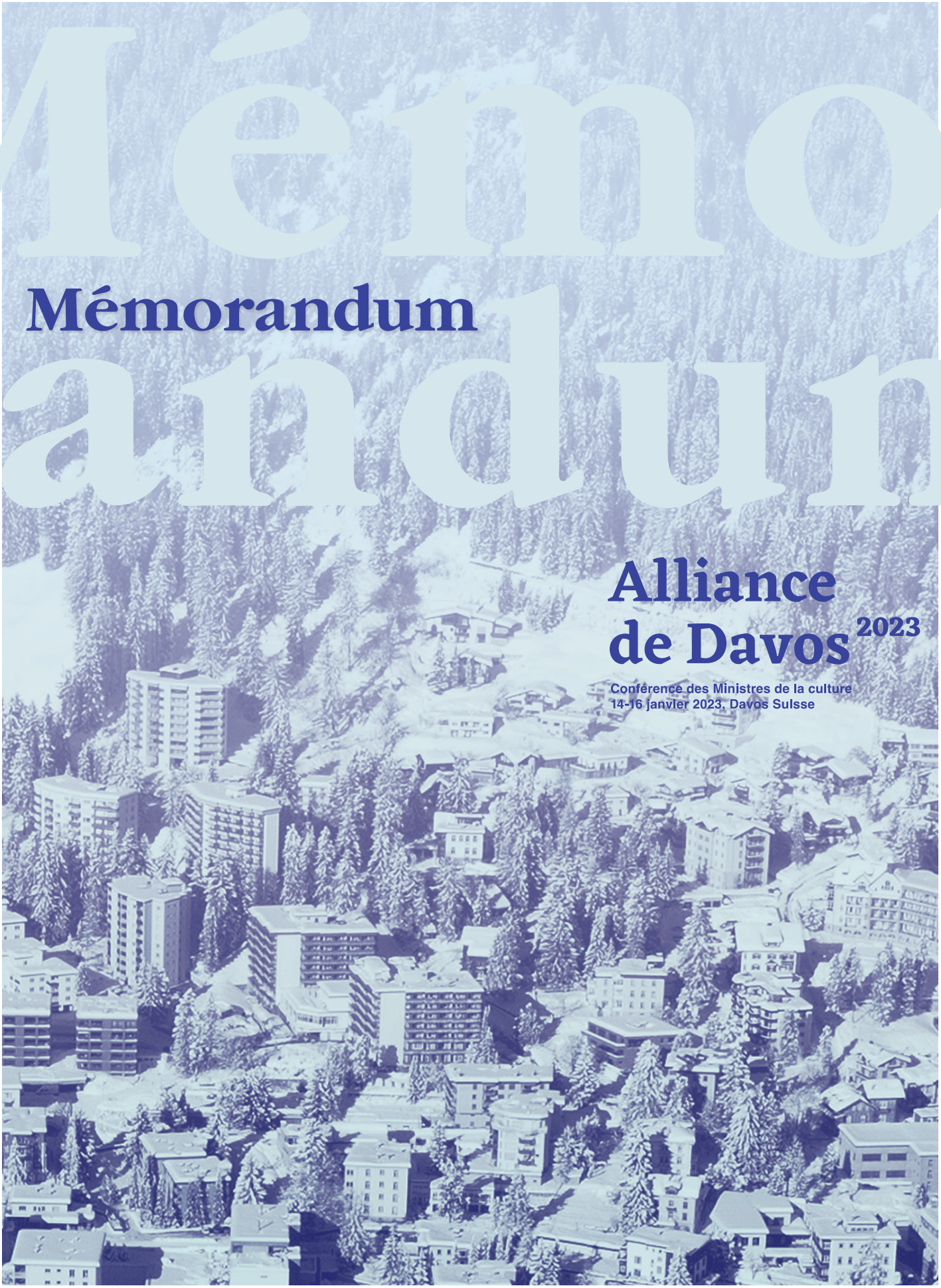

Alliance de Davos 2023

Conférence des Ministres de la culture
14-16 janvier 2023, Davos Suisse

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Janvier 2023

Mémorandum de Davos pour la culture du bâti

16 janvier 2023

Nous,

les participants de la Conférence des Ministres de la culture, réunis du 14 au 16 janvier 2023 à Davos, en Suisse, à l'invitation de M. Alain Berset, président de la Confédération suisse, chef du Département fédéral de l'intérieur, à la veille de la rencontre annuelle du Forum économique mondial :

Rappelant

la première Conférence de Davos consacrée à la culture du bâti lors de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, qui a adopté la Déclaration de Davos 2018 comme point de départ pour la promotion politique et stratégique d'une culture du bâti de qualité en Europe et au-delà, qui a lancé l'actuel Processus de Davos améliorant les politiques, la recherche et le débat dans les domaines concernés et a mené à cette deuxième conférence ;

le besoin urgent de disposer d'une culture du bâti de qualité qui mette la culture à l'avant-plan, de manière à créer des communautés durables et dynamiques offrant du bien-être et une meilleure qualité de vie à toutes et à tous ;

la valeur intrinsèque de la culture ainsi que le rôle de la culture en tant qu'élément moteur et facilitateur de première importance pour façonner notre cadre de vie et pour mettre en œuvre de l'Agenda 2030 avec ses Objectifs de développement durable ;

l'engagement accru en faveur de la prise en compte de la notion globale de culture du bâti de qualité, qui place les critères sociaux, culturels et émotionnels au même niveau que les critères techniques, environnementaux et économiques.

Relevant

que la culture du bâti de qualité contribue à la résilience et au rétablissement face aux crises dues au changement climatique, à la raréfaction des ressources naturelles, à l'évolution démographique, aux conflits armés et aux pandémies.

Soulignant

l'influence essentielle et le fort impact exercés sur notre cadre de vie par les secteurs public et privé, en particulier la construction, l'immobilier et le secteur financier qui leur est lié, de même que par la société civile, dans tous les domaines de la culture du bâti ;

la responsabilité partagée de tous les acteurs impliqués dans toutes les activités transformant le cadre de vie, et la nécessité primordiale de parvenir à une culture du bâti de qualité dans tous les lieux de la vie quotidienne.

Reconnaissant

qu'il est grand temps d'adopter une approche globale accordant de l'importance aux bénéfices tant individuels que sociaux, au bien-être subjectif et collectif, ainsi qu'à la santé physique et mentale ;

qu'une culture du bâti de qualité favorise la réussite économique durable, offre des conditions favorables à la prospérité au sein de la société et crée de nouvelles possibilités d'avantages financiers et culturels, en particulier dans une perspective à long terme.

Constatant

l'absence de dialogue permanent sur ces questions entre les secteurs public et privé et avec la société civile, et donc le besoin urgent de coopérer plus étroitement à plusieurs niveaux de manière interdisciplinaire et intersectorielle, ainsi que la nécessité de développer des capacités pour permettre à tous les acteurs impliqués d'atteindre des niveaux appropriés de connaissance et de compétence, en poursuivant des buts communs et en garantissant une conception de qualité pour le cadre de vie grâce à l'engagement, à l'écoute active, à l'accueil de nouvelles idées, à l'instruction, aux processus participatifs ainsi qu'à la mise en œuvre ;

le besoin de mettre en place le Système Davos de qualité pour la culture du bâti, à divers niveaux institutionnels et dans le secteur privé, en incluant les procédures d'adjudication et en reliant les critères retenus à tous les domaines de financement ;

l'importance de compenser et d'éliminer les défaillances du marché, par exemple l'asymétrie de l'information pour ce qui est de la valeur de la qualité conceptuelle ou le manque de considération pour la valeur commune externe lors de décisions d'investissement.

Déterminés

à résoudre les problèmes touchant à notre cadre de vie, en partageant les responsabilités et en coopérant pour le bien commun, et à progresser en direction du but général consistant à parvenir à une culture du bâti de qualité en Europe et au-delà.

Nous instaurons

L'Alliance de Davos pour la culture du bâti

1. L'Alliance promeut la culture du bâti de qualité. Elle réunit des acteurs de la culture du bâti issus des secteurs public et privé, ainsi que de la société civile, et met en œuvre les objectifs et les principes de la Déclaration de Davos 2018, de même que le Système Davos de qualité

pour la culture du bâti. L'Alliance identifie les principaux défis à relever et élabore des solutions pour y faire face.

2. Les membres de l'Alliance de Davos pour la culture du bâti sont des entreprises actives dans la construction, l'immobilier ou la finance sur le plan international, des ministères ou des agences nationales de la culture ou d'autres domaines concernés, ainsi que des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales internationales impliquées dans la culture du bâti. Les membres s'engagent en faveur des objectifs et des principes de la Déclaration de Davos 2018 et du Système Davos de qualité pour la culture du bâti. Ils s'efforcent de mettre en œuvre une culture du bâti de qualité dans leurs activités.

3. L'Alliance de Davos pour la culture du bâti est un réseau informel d'acteurs internationaux liés à la culture du bâti. Elle est dirigée par un comité directeur composé de personnes issues des membres de l'Alliance et représentatives des secteurs public et privé et de la société civile. L'Alliance cherche à atteindre les acteurs concernés aux niveaux national, régional et local afin de les encourager à s'engager dans une coopération multipartite destinée à concrétiser une culture du bâti de qualité. Le secrétariat de l'Alliance est hébergé par le Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF). La Suisse en couvrira les frais d'exploitation pendant les cinq premières années (2023-2027).